

CERTIFICATION
AMF **2023**

Connaissances générales
MARCHÉS FINANCIERS

Connaissances et compétences professionnelles des acteurs de marché

EN APPLICATION DES ARTICLES 312-3 À 312-5, 314-9, 318-7 À 318-9
ET 321-37 À 321-39 ET 325-26 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'AMF

www.afgformation.fr



AFG
FORMATION

AFG Formation est organisme certificateur de la certification professionnelle AMF “Connaissances et compétences professionnelles des acteurs de marché” depuis le 1^{er} juillet 2010

■ L'OBJECTIF

L'examen de certification AMF “Connaissances et compétences professionnelles des acteurs de marché” mis en place depuis le 1^{er} juillet 2010 et placé sous l'autorité du Haut conseil certificateur de place, répond à la vocation suivante : s'assurer que les collaborateurs exerçant certaines fonctions disposent d'un niveau adéquat de connaissances.

Les connaissances à acquérir se scindent en deux parties :

- ▶ **Environnement réglementaire et déontologique** dont déontologie, conformité, réglementation pour la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, réglementation “abus de marché”, relation et information des clients, etc.
- ▶ **Connaissances des techniques des marchés financiers** dont les instruments financiers et les risques, la gestion collective, la finance durable, le fonctionnement des négociations, le post-marché, etc.

 **Plus de 3 000 professionnels ont passé la certification avec AFG Formation** 

■ LE PUBLIC

Ce dispositif s'applique à toute personne nouvellement embauchée et appelée à exercer l'une de ces fonctions-clés : vendeur, gérant, responsable du post-marché, responsable de la compensation, négociateur, responsable de la conformité pour les services d'investissement (RCSI) ou Responsable de la conformité et du contrôle interne (RCCI), analyste financier. L'acquisition des connaissances minimales est une condition qui devra être remplie dans un délai de 6 mois suivant l'entrée en fonction de l'intéressé.

■ LES PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis n'est demandé.

■ L'EXAMEN

(version française ou anglaise)

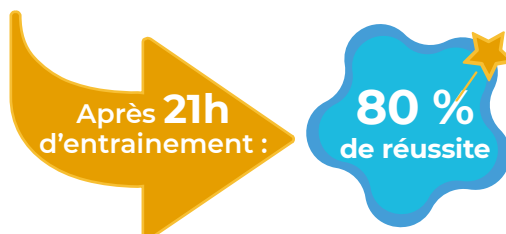
Il consiste en un questionnaire de 120 questions à réponse unique construit par tirage aléatoire au sein d'une base unique validée par l'AMF d'environ 2 000 questions en français et 1 000 questions en anglais.

Deux niveaux d'approfondissement :

- ▶ Niveau C : acquisition de connaissances générales
- ▶ Niveau A : connaissances plus approfondies.

La réussite de l'examen est conditionnée par l'obtention cumulée des résultats suivants :

- ▶ 80 % de bonnes réponses aux questions de niveau A
- ▶ 80 % de bonnes réponses aux questions de niveau C.



■ Un ouvrage de référence :

L'Abrégé des Marchés Financiers

Rédigé et mis à jour annuellement, c'est un outil indispensable pour le travail personnel, nécessaire à toute préparation.

Divisé en 12 chapitres selon la nomenclature définie par l'AMF, il couvre l'ensemble du contenu des connaissances minimales. Chaque chapitre présente de façon claire et pédagogique les données à retenir selon le degré de connaissance approprié. Complet, simple et didactique, l'Abrégé est plus largement une source permanente de connaissances utilisée par la profession. En vente à l'AFG 45 €.

TARIFS ET PLANNING

PACKS CERTIFICATION AMF AFG FORMATION	Tarif
Pack Express (versions française et anglaise) ■ 2 présentations à l'examen électronique à Paris 8° (1 report compris). ■ 6 mois d'entraînement en ligne pour évaluer seul ses connaissances, organiser son entraînement, se tester et acquérir les techniques de l'examen	250 €² <i>(net de taxes)</i>
Pack Intens' en présentiel (version française seule) ■ 2 présentations à l'examen électronique à Paris 8° (1 report compris). ■ 6 mois d'entraînement en ligne pour évaluer seul ses connaissances, organiser son entraînement, se tester et acquérir les techniques de l'examen ■ 6 demi-journées de préparation comprenant une demi-journée de consolidation avec 1 examen blanc pour se préparer de façon intensive avec un formateur ■ Abrégé des marchés financiers offert	1 795 €² <i>(net de taxes)</i>

Toutes nos formations sont éligibles CPF

Nos tarifs ne sont pas assujettis à la TVA, applicables au 21 septembre 2022

CALENDRIER 2023 FORMATIONS ET EXAMENS CERTIFICATION AMF CONNAISSANCE GÉNÉRALE*			
AFG - PARIS 8°	Session 03/2023	Session 06/2023	Session 11/2023
FORMATION INTENS' en présentiel (version française seule) 5 matinées de préparation et 1 après midi de consolidation avec 3 examens blancs	7 mars 8 mars 13 mars 14 mars 15 mars 15 mars	13 juin 14 juin 20 juin 21 juin 22 juin 22 juin	7 novembre 8 novembre 14 novembre 15 novembre 16 novembre 16 novembre
EXAMENS (versions française et anglaise) Durée : 2 heures	9 janvier 12 janvier 23 janvier 26 janvier 6 février 9 février 16 février 9 mars 13 mars 16 mars 20 mars 3 avril 6 avril 20 avril	11 mai 15 mai 22 mai 8 juin 12 juin 15 juin 26 juin 6 juillet 20 juillet 24 juillet 27 juillet	4 septembre 11 septembre 14 septembre 25 septembre 28 septembre 9 octobre 12 octobre 16 octobre 6 novembre 13 novembre 20 novembre 23 novembre 4 décembre 7 décembre 14 décembre

* Susceptible d'ajustements.

■ **TARIF ÉTUDIANT** : nous contacter

■ **VERSION ANGLAISE** : 395 €



**CERTIFICATION
AMF 2023**

**Connaissances générales
MARCHÉS FINANCIERS**

Renseignements et inscriptions

■ Responsable : Nathalie ROLLAND

- ▶ Téléphone : 01 44 94 94 26
- ▶ E-mail : n.rolland@afg.asso.fr
- ▶ Site : www.afgformation.fr

Une vocation : former les acteurs de la gestion d'actifs

AFG Formation est un acteur majeur de la formation des professionnels du secteur depuis 20 ans. Filiale de l'AFG, il bénéficie de son expérience historique et de sa capacité à anticiper les évolutions réglementaires. AFG Formation met ainsi à disposition de ses clients une expertise unique dans les domaines réglementaire, déontologique et financier.

Ses enseignements sont dispensés uniquement par des professionnels en exercice, sélectionnés par AFG Formation pour leurs compétences à la fois techniques et pédagogiques.

Il met en place des actions pédagogiques aussi bien en **formation initiale** avec l'enseignement supérieur, qu'en **formation continue** avec :

- un diplôme reconnu au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles) de niveau 7 (Master 2) d'expert-e en gestion d'actifs permettant de maîtriser toute la chaîne de valeur et les métiers de la gestion d'actifs. Il est organisé autour d'un référentiel de compétences et de connaissances, divisée

en 6 blocs et se déroule sur 34 jours répartis sur environ 12 mois et accessible via :

- ▶ la formation initiale en alternance en partenariat AFG Formation et l'Institut Supérieur de l'Environnement (ISE) ;
- ▶ la formation professionnelle continue dispensée directement par AFG Formation ;
- ▶ la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) guidée par AFG Formation.
- des dispositifs innovants d'**e-training** pour préparer et réussir :
 - ▶ les examens de **certification AMF** proposés en français et en anglais (connaissances générales et finance durable) ;
 - ▶ les **certificats professionnels** LCB-FT (en anglais et en français), Abus de marché, MIF II/ESMA.
- des **séminaires** spécialisés et des **parcours métiers sur mesure**.

Centre accessible aux personnes en situation de handicap (nous consulter : 01 44 94 94 11).

MENTIONS LÉGALES

N° Siret : 434 563 235 00028. N° d'existence : 11753473375. N° d'agrément AMF : C7BI5 le 25/06/2010. N° CPF : 235472

L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans,
au service des acteurs de l'épargne et de l'économie.

Elle se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance ; définit des positions communes qu'elle porte et défend auprès des pouvoirs publics ; contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème et s'engage dans l'intérêt de tous à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France en Europe et au-delà.

AFG, ensemble, s'investir pour demain



Publication réalisée par le département Communication de l'AFG
Pôle Publications et Presse / Rédaction AFG Formation

41 rue de la Bienfaisance | 75008 Paris | T : +33 (0)1 44 94 94 00
45 rue de Trèves | 1040 Bruxelles | T : +32 (0)2 486 02 90



www.afg.asso.fr